

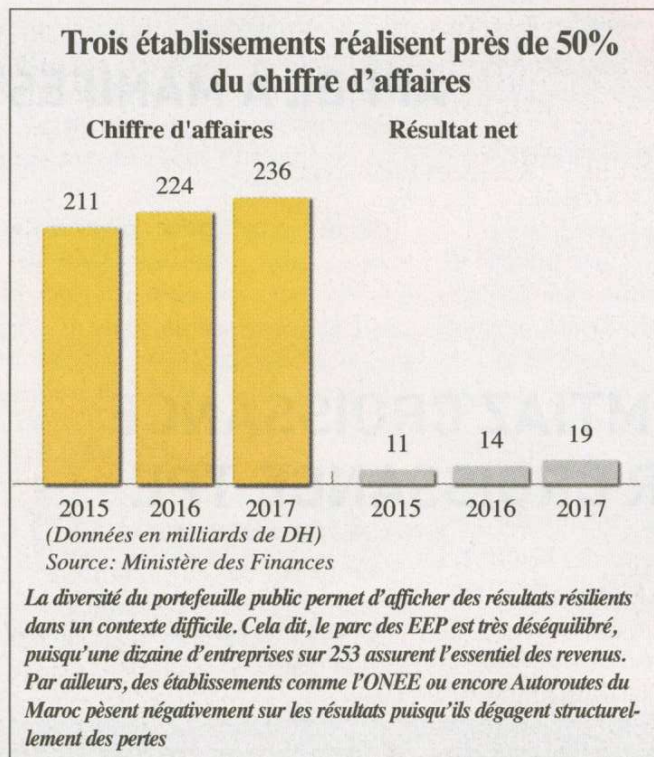
Entreprises publiques: Des géants

• **Malgré la hausse des revenus, l'endettement devient intenable**

• **14 milliards de DH de bénéfices prévus cette année**

• **ONEE, Autoroutes du Maroc... des déficitaires structurels!**

ALORS que l'activité économique tourne au ralenti, les entreprises et établissements publics (EEP) devraient enregistrer une progression de 6% de leurs revenus en 2016 à 224 milliards de DH. La diversité des secteurs d'intervention et la position de monopole de certains expliquent en partie ce résultat. L'an dernier, ils avaient clôturé sur un chiffre d'affaires de 211 milliards de DH. C'est pratiquement ce que réalisent les sociétés cotées (215 milliards de DH). Mais, elles sont 76 alors que le portefeuille public, lui, est composé de près de 253 entités (hors filiales et participations). Il



y a tout de même une nuance. Une poignée d'EEP génère l'essentiel des revenus. A lui seul, l'OCP concentre 25% du

chiffre d'affaires du secteur. En ajoutant l'ONEE et Royal Air Maroc, les trois pèsent ensemble 50% des revenus.

Dépassé par l'automobile à l'export, le géant du phosphate, l'OCP crée en revanche plus de valeur. Le groupe a produit 27 milliards de DH de richesse en 2015, soit le tiers du secteur des EEP. En tout sept organismes produisent 80% de la valeur ajoutée. L'Etat table sur une stagnation de l'indicateur en 2016 à 79 milliards de DH. Cela équivaut à 7,8% du PIB. En dix ans, la richesse créée par les EEP a quasiment doublé. Ce résultat reste globalement décevant au regard de la taille du portefeuille. Celui-ci comprend un nombre important d'entités à la santé fragile voire comateuse.

Les performances opérationnelles du portefeuille public laissent entrevoir une augmentation de 7% des charges d'exploitation à 175 milliards de DH. Elles absorbent 83% du chiffre d'affaires. Ce ratio correspond au coefficient d'ex-

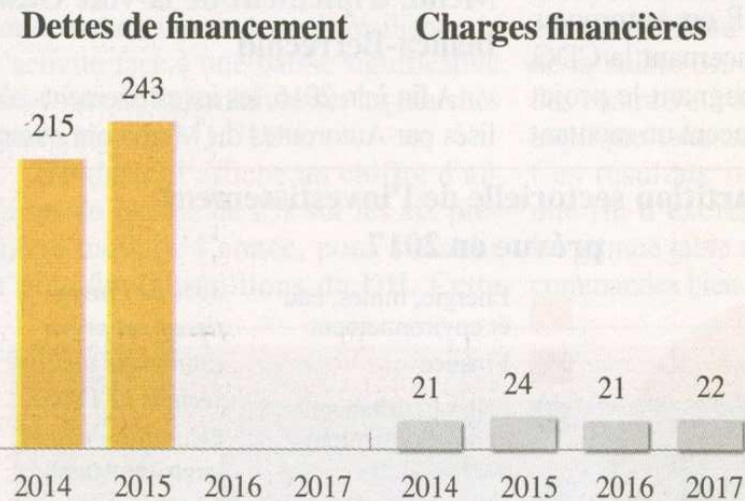
ploitation très cher aux banques. Les niveaux affichés par les EEP, même si, la situation varie d'un établissement à l'autre demeurent alarmants. Dans beaucoup de cas, notamment dans les activités marchandes, des entreprises comme l'ONEE n'ont pas la liberté de fixer leurs prix. Jusqu'en 2014, les tarifs de vente de l'eau et de l'électricité étaient gelés, alors que l'ONEE a significativement investi ces dernières années (en moyenne 9 milliards de DH par an depuis 2008). La gestion de certains EEP, loin de toute logique économique parfois, se traduit dans les bilans par une situation financière chaotique. «Les tarifs devraient être décidés dans le cadre de l'examen des plans d'investissements pluriannuels et des budgets annuels pour assurer la viabilité économique et financière des entreprises», recommandent la Cour des comptes dans un récent rapport sur les EEP. «Les principes tarifaires devraient autant que possible figurer dans le contrat programme avec l'Etat en tant qu'élément de pilotage pour favoriser le gain de productivité et maîtriser les charges d'exploitation», conseillent les magistrats.

Les programmes d'investissements déployés par un certain nombre d'entreprises publiques ont considérablement accru leur dette (hors dettes sociales) à 243 milliards de DH à fin 2015. L'OCP, l'ONEE, Autoroutes du Maroc, l'ONCF, le groupe TMSA et Masen concentrent 80% de l'endet-

à la santé financière fragile!

tement des EEP. Rapporté aux fonds propres qui s'élèvent à 480 milliards de DH, la dette des EEP représente 51%. Toutefois, la situation est loin d'être aussi confortable pour tous les EEP, à commencer par Autoroutes du Maroc dont la dette culmine à 5 fois les capitaux propres. Au bord de l'asphyxie, l'ONEE affiche un ratio de 331%! Au-delà de l'administration des prix qui pénalise l'Office, le non respect des engagements pris par l'Etat dans le cadre du contrat-programme aggrave la situation de l'Office, relève la Cour des comptes. De même, l'Etat et ses démembrements sont des mauvais payeurs. Ce qui accentue la crise de trésorerie de l'Office. Sa dette dépasse 56 milliards de DH. La caisse interne de retraite constitue par ailleurs un lourd passif pour l'Office. Sa taille et les besoins nécessaires à son externalisation sont estimés à 20 milliards de DH. A fin 2015, le résultat d'exploitation des EEP s'est amélioré de 14% à 25 milliards de DH. Cette hausse cache une

La dette constitue un fardeau pour certains EEP



(Données en milliards de DH)

Source: Ministère des Finances

Rapportée aux capitaux propres, la dette des EEP représente 51%. Mais la situation est quasi insoutenable dans les établissements tels que Autoroutes du Maroc (495%), ONEE (331%) ou encore la RAM (228%). Aujourd'hui, le chiffre d'affaires d'Autoroutes du Maroc ne lui permet pas de couvrir ses charges financières

dégradation de 2 milliards de DH du résultat d'exploitation des EEP déficitaires. Les pertes vont se creuser pour atteindre 13 milliards de DH selon les prévisions. Le résultat courant s'est inscrit en hausse de 7% à 21,2 milliards de DH. Une bonne partie des résultats servent à payer les charges financières qui se sont chiffrées à 24 milliards de DH en 2015. L'endettement excessif de certains établissements leur enlève toute marge de manœuvre. Le

chiffre d'affaires d'Autoroutes du Maroc par exemple ne lui permet pas de payer ses charges financières.

Au final, le résultat net des EEP s'est inscrit en hausse de 29% à 11 milliards de DH. Les entreprises bénéficiaires ont augmenté leurs résultats de 23% alors que la situation s'est dégradée de 12% pour les établissements déficitaires (Autoroutes du Maroc, l'ONEE ou encore Masen). Ce groupe d'établissements devrait voir sa situation se détériorer encore en 2016. Pour l'ONEE et Autoroutes du Maroc, les pertes sont structurelles. Au final, les difficultés de ses entreprises vont retomber sur les contribuables et sur leur pouvoir d'achat. Pour redresser ces entités, il faudra aller chercher des ressources au niveau du budget ce qui suppose notamment des augmentations d'impôts et taxes. □

F.Fa



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Où investiront les entreprises publiques en 2017

►►►
• **Energie, autoroutes et projets industriels de l'OCP**

• **Au moins 107 milliards de dirhams prévus en 2017**

PREMIERS investisseurs loin devant l'Etat et les collectivités territoriales, les entreprises publiques comptent engager 107 milliards de dirhams en 2017. Mais pour la troisième année consécutive, le volume est en baisse: 108 milliards de dirhams en 2016, 114,9 en 2015 et 118,5 milliards en 2014. Le léger recul entre 2016 et 2017 est liée à l'achèvement des projets de plusieurs organismes (TMSA, ONCF, ORMVA, Conservation foncière).

Pour 2017, 90% du budget d'investissement sera dédié à l'infrastructure, aux transports, l'eau, à l'énergie, aux mines, aux secteurs financiers et à l'habitat so-

cial. L'essentiel est destiné à la poursuite de programmes engagés comme c'est le cas pour l'OCP, l'ONEE ou Autoroutes du Maroc (ADM). Concernant la CDG, les documents accompagnant le projet de loi de finances annoncent un montant

■ **Autoroutes: Berrechid-Tit Mellil, triplement de la voie Casablanca-Berrechid**

A fin juin 2016, les investissements réalisés par Autoroutes du Maroc ont atteint

■ **L'OCP poursuit le plan lancé en 2008**

D'un montant de 199 milliards de dirhams, le programme d'investissement 2008-2025 du groupe OCP est déployé sur plusieurs étapes: 75 milliards de dirhams au cours de 2008 à 2017, 47 milliards entre 2017-2020 et 77 milliards de 2020 à 2025. La première vague de ce programme est en cours d'achèvement et la deuxième est à l'étude. Elle concerne principalement les axes Gantour-Safi et Boucraâ-Laâyoune à travers notamment la mise en place de nouvelles installations minières, un nouveau hub phosphatier à Safi ainsi que de nouvelles unités de valorisation de la roche à Boucraâ.

■ **ONEE: 14 milliards de DH l'année prochaine**

Dans la branche électricité, l'Office poursuit la réalisation du plan d'équipement en moyens de production. Celui-ci prévoit une capacité additionnelle de 5.770 MW sur la période 2016-2020 dont 1.706 MW en charbon avec l'extension de la centrale de Jerrada et deux unités de 693 MW de Safi ainsi que 1.580 MW de puissance éolienne



de 18 milliards de dirhams mais sans livrer pour autant les projets visés.

1,02 milliard de dirhams et l'entreprise compte clôturer l'année sur 2,76 milliards de dirhams. L'année prochaine, elle prévoit d'investir 1,237 milliard de dirhams dans la réalisation de l'autoroute Berrechid-Tit Mellil ainsi que le triplement de la voie Casablanca-Berrechid. Un nouveau contrat

Prévision d'investissement 2017 (en milliards de DH)

Groupe CDG	18	Près des deux tiers de l'investissement prévu en 2017 proviendra de 11 établissements et entreprises publics. A lui seul, le groupe CDG compte engager 18 milliards de dirhams
Groupe OCP	17,3	
ONEE	14,1	
Holding Al Omrane	7	
ONCF	6	
ORMVA	2,6	
Nador Western	2,5	
Caisse pour le financement routier	2,5	
Universités	2,4	
Régies de distribution	2,4	
Conservation foncière	2,3	

Source: Projet de loi de finances 2017

programme avec l'Etat est en préparation pour ADM. L'entreprise prévoit de clôturer l'exercice 2016 sur une perte de 3,7 milliards de dirhams.

■ **Mise à niveau du rail et poursuite de la LGV**

L'ONCF prépare un nouveau contrat-programme qui devra arrêter les conditions pour le renforcement de la capacité du réseau existant, la poursuite de la LGV ainsi que la réalisation de nouvelles sections. En attendant, l'Office compte investir 3,1 milliards de dirhams dans la rénovation du réseau, 1,8 milliard dans la poursuite de la réalisation de la LGV et plus d'un milliard de dirhams dans les autres programmes d'investissement.

et 1.890 MW en énergie solaire. Pour 2017, 9,2 milliards de dirhams d'investissements sont prévus.

Dans la branche eau, le plan d'équipement au titre de la période 2016-2020 est estimé à 25,7 milliards de dirhams. Il porte sur les projets d'alimentation en eau potable urbaine (15,7 milliards de dirhams), d'alimentation en eau potable rurale (4,6 milliards de dirhams) et à l'assainissement liquide (5,4 milliards de dirhams). L'année prochaine, 4,9 milliards de dirhams seront consacrés à la poursuite de ce programme. □

Khadija MASMOUDI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com